



**SBB Pensionierte
Pensionné-e-s CFF
Pensionati/e FFS**



Rapport annuel 2022 de la
Sous-fédération des pensionné-e-s SEV

Table des matières

Thème		page
Table des matières		2
Le mot du président central		3
Sous-fédération PV		
Assemblée des délégué-e-s		4
Comité central		4
Encadrement des membres		5
Nous prenons congé de collègues disparus		6
Activités syndicales		
FVP		7
Assurances sociales		8
FARES / Conseil suisse des aînés		9
Commission des femmes		10
Contacts avec les CFF		10
SEV / Comité SEV		11
Remerciements et perspectives		11
Hommage à Giorgio Tuti		12
Evolution des effectifs PV 2022	annexe 1	13
Liste d'adresses du CC PV au 31.12.2022	annexe 2	14

Auteurs :

Alex Bringolf	AB
Hans Heule	HH
Max Krieg	MK
Andrea-Ursula Leuzinger	AUL
Roland Schwager	Sh

Le mot du président central

Chères et chers collègues,

Qu'est-ce que nous sommes contents d'avoir retrouvé au printemps 2022 le courant normal de nos vies ! Le coronavirus n'est certes de loin pas disparu mais nous tous – notre gouvernement et nous les gens – sommes parvenus à vivre avec cette pandémie et les restrictions des années précédentes, qui fixaient des limites dans notre quotidien, ont pu être levées. La Covid-19 est plus ou moins devenue une maladie « normale » avec laquelle nous devons vivre et à laquelle nous devons nous habituer.

Nous en particulier les pensionné-e-s avons poussé un soupir de soulagement lorsqu'il est redevenu possible de se retrouver : participer aux assemblées, entreprendre des sorties, organiser des randonnées. Cela nous a fait du bien à tous. Jouissons de manière réfléchie et de manière responsable de la liberté retrouvée.

L'année 2022 l'a montré une fois de plus : nous, les retraités, avons encore besoin du syndicat. Les soucis, les inquiétudes et les besoins des salarié-e-s ne sont pas simplement résolus lorsqu'ils et elles prennent leur retraite. Même après, il y a diverses préoccupations qui les concernent. Durant l'année écoulée, c'était la signature du nouveau contrat sur les facilités de voyage du personnel (FVP), intervenue après d'âpres négociations. Nous en parlons plus loin dans ce rapport. Et les assurances sociales ont été et sont toujours en tête de notre liste de priorités. Si, pour les actifs, il s'agit maintenant, après l'adoption du projet « AVS-21 » par le peuple en septembre, de l'assainissement du deuxième pilier, pour nous, retraité-e-s, c'est la perte de pouvoir d'achat qui est redevenue un problème depuis 2022 en raison de la guerre en Ukraine et des problèmes de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Sans parler bien sûr des primes des caisses-maladie qui augmentent sans cesse ! L'argent disponible diminue ainsi de mois en mois pour beaucoup de nos membres et les titulaires de mandats politiques se préoccupent surtout de l'équilibre financier de notre édifice social - mais guère de la question de savoir s'il est possible pour les pensionné-e-s de vivre dans la dignité, comme nous le garantit la Constitution fédérale. Sur quels éléments statistiques se basent-ils pour suggérer que les choses vont bien pour 80% des retraité-e-s, cela échappe à notre connaissance. Le vieux principe, cité encore et encore en plaisantant, s'applique probablement : « Ne crois que les statistiques que tu as falsifiées toi-même. »

Ce sont précisément ces questions pour lesquelles la PV, le SEV et l'USS s'engagent vaillamment. Sans cet engagement des syndicats, les retraités seraient clairement moins bien lotis. C'est pourquoi être et rester membre d'un syndicat reste très important pour nous les aîné-e-s.

Si nous sommes reconnaissants d'avoir pu remettre en route la vie de nos sections, nous avons aussi dû prendre congé pour toujours de quatre collègues – président en activité ou anciens présidents de section. Nous les pleurons. Nous rendrons également brièvement hommage à leur action dans cette revue de l'année – ils le méritent.

Nous vous recommandons aussi la lecture du rapport du Comité central.

Votre président central

Roland Schwager

Sous-fédération PV

Assemblées des délégué-e-s (AD)

Elles ont eu lieu le 18.05.2022 à Brigue et le 26.10.2022 au Centre de formation du Löwenberg.

L'assemblée de printemps a été présidée par Jean-Michel Gendre. Un mois plus tard, malheureusement, il a dû renoncer à ses fonctions pour raison de santé. A l'automne, Heinz Bolliger, président de la PV Olten, a été élu à l'unanimité nouveau président de l'AD. Nous remercions Jean-Michel pour son engagement et nous lui souhaitons du fond du cœur la meilleure des santés possibles.

A l'AD de printemps, les affaires statutaires sont à l'ordre du jour. Le frein aux dépenses, en vigueur depuis 2017, a été supprimé après d'intenses discussions, dès lors que les économies cumulées atteignent 18% et que dès 2022 les cotisations ne suffisent plus à couvrir les dépenses courantes. Il est toutefois très clair que le Comité central (CC) maintiendra une stricte discipline des dépenses. Les déficits qui se profilent seront couverts en faisant appel à la fortune – jusqu'à ce que la limite inférieure fixée par l'AD soit atteinte. Il faudra alors prendre à nouveau des mesures.

A l'automne, le budget 2023 a été voté et les délégué-e-s ont pris congé, lors d'une dernière rencontre, du président SEV Giorgio Tuti qui a annoncé son retrait pour fin 2022. La séance a aussi servi à la préparation du Congrès qui avait lieu le lendemain au Kursaal de Berne et qui avait à élire le successeur de Giorgio Tuti à la tête du SEV : Matthias Hartwich, candidat officiel, a été élu à l'unanimité. Il n'y a pas qu'à la PV que la décision de la commission électorale de ne présenter qu'un seul candidat a été critiquée. De nombreux délégués auraient préféré avoir un vrai choix.

L'exposé de Beat Ringger du « Denknetz » (Réseau de réflexion), sous le titre « Le 2^{ème} pilier dans la crise – Le modèle « Denknetz » pour une révision totale de la LPP » qui se base sur une combinaison du 1^{er} et du 2^{ème} pilier, a été un apport intéressant. Le « Denknetz » est une cellule de réflexion de gauche qui développe des idées non-conventionnelles et les publie. Sa proposition sécuriserait les rentes, réduirait la dépendance des marchés financiers et diminuerait l'écart entre les genres, rétablissant la solidarité entre les générations. On peut adhérer à une bonne part de ces réflexions – c'est avant tout le pas en direction de la répartition au lieu de la capitalisation qui mérite qu'on y réfléchisse. Mais savoir si les politiciens s'impliqueraient dans ces idées audacieuses est une autre question. Il est toutefois incontestable qu'il était très utile de se confronter à ces idées peu courantes.

Comité central (CC)

Le Comité central s'est réuni à 8 reprises pour gérer les affaires courantes. Entre-temps, il est devenu de tradition que les présidents de section participent par régions à trois de ces réunions et qu'ils soient associés aux délibérations. Cet échange avec les sections est très important pour le CC, il nous permet de sentir le pouls de la base et d'orienter notre activité sur ses besoins.

Les thèmes les plus importants à l'ordre du jour ont été la nouvelle convention sur les FVP et la promotion des membres sympathisants dans les sous-fédérations d'actifs pour faciliter aux nouveaux pensionnés le « lâcher prise » et le passage à la PV. Nous constatons ici toujours que de nombreux membres ou bien souhaitent rester avec les actifs ou bien qu'ils quittent même le SEV car ils croient qu'en tant que pensionné-e-s on n'a plus besoin du SEV (voir aussi « Le mot du président central »). La défense des FVP démontre à l'évidence l'importance du syndicat pour nous les pensionné-e-s.

En outre, le CC a décidé au printemps de faire parvenir un don de CHF 1'000.- aux victimes de la guerre en Ukraine. La défense des intérêts des pensionné-e-s dans le Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF a aussi été à l'ordre du jour ainsi que le recrutement des membres sur lequel nous avons eu des échanges avec les responsables du SEV : la PV ne peut pas recruter des membres au sens classique du terme ; notre objectif est qu'un maximum des membres actifs rejoignent notre organisation au moment de la retraite et restent au SEV. Le Secrétariat SEV l'a bien compris aussi ! Les difficultés initiales avec le nouveau processus d'adhésion des veuves ont aussi été abordées ; une solution praticable a été mise au point avec le Service des mutations SEV. On peut dire ici, de manière générale, que les craintes de certaines sections que l'adhésion juridique contraignante avec signature ferait que moins de veuves entreraient à la PV ne se sont pas statistiquement vérifiées après une année. Pour qu'encore plus de

veuves rejoignent la PV, il est sensé de les rapprocher de la section en les admettant en tant que membres-sympathisantes.



La 8^{ème} séance du CC du 13.12.2022 était formellement aussi la dernière pour notre caissier central Egon Minikus, collègue apprécié qui s'est retiré de sa charge pour la fin de 2022. Egon était un ministre des Finances prudent ; il a parfaitement géré notre argent. L'utilisation parcimonieuse des fonds mis à notre disposition par les membres était à la fois un devoir et un choix pour lui. C'est sans aucun doute vrai car aussi bien la Commission de gestion (CG) que les délégués vouent toute leur attention aux comptes. Les finances de notre PV ont donné lieu à plusieurs reprises à des débats et Egon a dû justifier « ses » chiffres face à des résistances énergiques. Mais les chiffres lui donnaient raison et la confiance des délégués lui a toujours été garantie.

Egon n'était pas que ministre des Finances, il s'est toujours intéressé à nos dossiers syndicaux avec une très grande conscience sociale et il s'y est impliqué personnellement. Et les festivités de notre centenaire en 2019 portaient incontestablement sa signature.

Aujourd'hui déjà, nous disons merci beaucoup à Egon Minikus pour ce qu'il nous a apporté. Nous prendrons dument congé de lui lors de l'AD d'automne.

(Sh)

Encadrement des membres

Le Covid est un problème récurrent pour les pensionné-e-s. Il y a pour le moins la peur d'une infection avec ce virus qui se modifie constamment, si bien que les vaccins doivent être adaptés en permanence car les précédents ne suffisent plus. Les sections PV le ressentent au recul des participants aux assemblées et aux sorties. Après tout, le risque d'infection est le plus élevé lorsque de nombreuses personnes sont réunies !

L'autre problème est le recul de l'effectif des membres, une réalité depuis des années. La statistique pour l'année sous revue se présente comme suit :

Arrivées	406
Adhésion de veuves	164
Transferts	- 5
Décès	- 797
Démissions	- 257
Solde	- 489

Ces chiffres sont particulièrement inquiétants pour les 20 caissiers de section et pour le caissier central. Il faut aussi savoir que 1'575 membres sont dispensés de cotisation car ils ont 90 ans et plus ou qu'ils bénéficient de prestations complémentaires AVS. Ce déclin du nombre de membres doit nous préoccuper et il s'agit d'expérimenter de nouvelles idées.

(HH)

Adieux

Cette année, nous avons dû dire adieu à quatre collègues qui nous étaient chers. Nous ne sommes pas en mesure d'influencer sur la durée d'une vie et nous avons donc malheureusement dû les laisser partir.



René Guignet

René Guignet – qui ne le connaît pas ! Nous le savions : notre président de longue date de la section vaudoise était malade depuis longtemps – très malade. Et ce n'était en aucun cas un chantier qui lui avait rendu la vie difficile. Il savait que son horloge de vie ne tournerait plus trop longtemps et il avait encore pris soin d'organiser sa succession à la présidence. Malheureusement il ne lui a pas été donné de participer le 23 juin à la « Fête pour oublier la Covid » à Vallorbe, fête qu'il avait initiée. Nous aimerions bien oublier la Covid – nous ne pouvons ni ne voulons t'oublier, René !

La justice sociale, l'encouragement de la vie en société, la protection des droits figuraient parmi ses priorités. Pour lui, la solidarité et l'engagement en commun pour les soucis des salarié-e-s étaient ses priorités absolues.

Nous aurions aimé lui souhaiter plus de 73 ans de vie. Qu'il repose en paix.



Pierre Ackermann

Pierre Ackermann, ancien président de la section PV Jura, est décédé le 10 août 2022 après une période de maladie causée par un accident vasculaire cérébral. Durant 11 années, il s'était engagé pour sa PV Jura avec son cœur et son âme ; à la sous-fédération, il a contribué par ses prises de position. Il a organisé de nombreux événements au cours de cette longue période et s'est toujours engagé en faveur des membres, avec leurs soucis et leurs besoins. Pierre a été un camarade sympathique et nous en conserverons un bon souvenir. A titre posthume nous lui disons merci pour ce qu'il nous a apporté.



Jean-Pierre Neuhaus

Le 8 septembre 2022, Jean-Pierre Neuhaus nous a quittés à l'âge de 79 ans, après une longue maladie. Toute sa vie, il a travaillé comme mécanicien de locomotive et a toujours eu à cœur le bien-être des cheminots. J'ai appris à le connaître en 2000 en tant que membre de la CoPe P et j'ai pu collaborer étroitement durant 4 ans avec lui. Et après une longue pause, je l'ai retrouvé à la PV : on se rencontre toujours deux fois dans la vie...

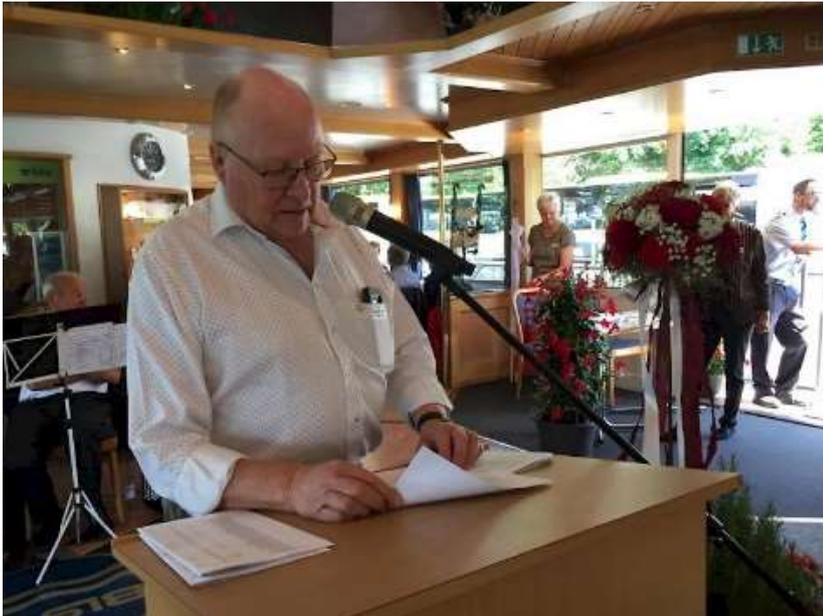
Son engagement n'a pas pris fin avec la retraite : pendant 9 ans, de 2009 à 2018, il a présidé la PV Fribourg avec efficacité et de manière sympathique.

Jean-Pierre nous manque aussi et nous honorerons sa mémoire.

Ruedi Flückiger

C'est le 2 octobre, un dimanche matin, que nous avons appris que Ruedi Flückiger nous avait quittés après une longue et douloureuse agonie due au cancer et qui lui avait causé des souffrances indicibles. Ruedi a eu une carrière syndicale très longue et mouvementée. Après s'être fortement engagé en tant qu'actif, sa deuxième carrière à la PV Bienne a commencé en 2007 – d'abord en tant que secrétaire et bientôt en tant que président.

Il a occupé ce poste jusqu'à fin 2020 – et c'est alors qu'un cancer fut diagnostiqué très vite. Nous aurions souhaité pour lui du bon temps et une « retraite définitive » plus longue. Maintenant, ses peines sont finies et nous espérons qu'il va bien là où il est maintenant.

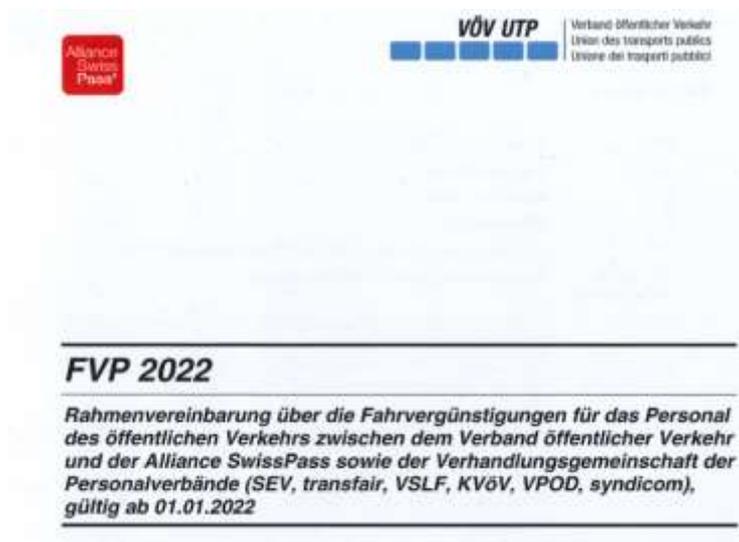


Nous n'oublierons pas Ruedi Flückiger – d'autant moins qu'il nous a offert une célébration inoubliable de notre 100^{ème} anniversaire sur le Lac de Thoue il y a trois ans, en 2019, en tant que président du Comité d'organisation (Sh)

Activités syndicales

FVP

Le thème des FVP (facilités de voyage pour le personnel) a une fois de plus fourni un sujet de conversation parmi les retraité-e-s de la SEV-PV cette année, il a déclenché des réflexions plutôt controversées. L'objectif de l'OFT – nouvellement le 3^{ème} partenaire dans les négociations – était clair : les pensionné-e-s sont à exclure du cercle des bénéficiaires car ils ne contribuent plus au fonctionnement du chemin de fer. (Déclaration du directeur de l'OFT) !



Le dépôt d'une pétition avec 26'000 signatures et le talent des négociateurs du SEV ont conduit au statu quo pour nous les pensionné-e-s actuels. L'argumentation du CC PV qui a pu démontrer que les FVP étaient autrefois une composante explicite du salaire (« Billets d'employés ») avec un effet négatif sur le calcul des rentes a conduit à ce grand succès !

Parce qu'ils avaient droit aux FVP, les cheminots avaient toujours été classés une ou deux classes plus bas que les autres employés de la Confédération. Cela avait pour conséquence négative que le salaire assuré et donc la rente étaient également diminués.

C'est pourquoi le droit aux FVP se poursuit au-delà de la mise à la retraite. Le Secrétariat général du DETEC a reconnu explicitement la valeur de cette argumentation.

Pour celles et ceux qui sont aujourd'hui déjà à la retraite et pour les actifs qui la prendront jusqu'à fin 2023 ou achèteront jusqu'alors un abonnement général (AG-FVP), le seul changement est que cet abonnement doit être renouvelé sans interruption pour que le droit au rabais subsiste. Ceux qui prendront leur retraite dès 2024 ne bénéficieront plus que de 35% de rabais. Petite consolation : la partie imposable est ainsi réduite de 15%.

L'abonnement demi-tarif ne sera plus gratuit pour les futur-e-s pensionné-e-s. Il sera offert au prix de 108 CHF, avec un rabais de 35%. Les pensionné-e-s actuels, dits anciens pensionnés, continueront à le recevoir gratuitement.

Dès 2026, le prix de cartes journalières sera relevé. Là également, le rabais ne sera plus que de 35%.

Cette convention a été signée en avril de cette année. Il ne fait aucun doute que nous avons essuyé des pertes. Mais, grâce au SEV et à la PV et à ce qu'ils ont fait pour les pensionné-e-s, nous avons pu éviter que ce soit bien pire.

Cet exemple montre aussi clairement à quel point il est important de rester syndiqué après la retraite : *sans le SEV et la PV nous paierions plein tarif dès 2024 car nous n'aurions plus de FVP !*

(HH)

AVS

La réforme de la prévoyance vieillesse n'est pas née sous une bonne étoile. On sait depuis longtemps qu'elle a besoin d'une révision pour être sécurisée à long terme. Mais notre Parlement rencontre bien des difficultés. Les prémisses qui sont définies sont trop divergentes. Malheureusement, la majorité continue de croire que les finances de ce système de protection sociale ne peuvent être rééquilibrées que par des mesures d'austérité. Pourtant les rentes versées ne suffisent plus, pour une grosse partie des bénéficiaires de l'AVS, à joindre les deux bouts. Le 25 septembre, le peuple suisse était appelé aux urnes pour se prononcer sur le projet « AVS 21 ». Avec une majorité aléatoire de 50,6%, la première réforme AVS depuis 25 ans a été adoptée : 32'319 voix ont fait la différence !

Les syndicats – et donc aussi le SEV – avait combattu ce projet avec véhémence car l'âge de la retraite des femmes va passer progressivement de 64 à 65 ans. A l'évidence les craintes, qui sont de plus attisées en fonction de certains intérêts, convainquent toujours plus nos concitoyens !



Il ne nous reste ainsi plus qu'une chose pour le moment : nous devons nous battre de toutes nos forces l'année prochaine pour que soit acceptée dans les urnes l'initiative de l'USS „AVSx13" – d'autant plus que le Parlement fédéral, dans sa session d'hiver 2022, s'est prononcé pour son rejet, « parce qu'elle ne serait pas finançable ». Mobilisons toutes nos collègues et tous nos collègues !

Notre génération a la victoire dans ses mains car il est connu qu'elle vote généralement plus que les jeunes !

(Sh)

Caisse de pensions CFF (CP CFF) et 2^{ème} pilier

Les caisses de pensions sont basées sur le principe de la capitalisation – contrairement à l'AVS. Dès lors il est clair que les marchés financiers jouent un grand rôle dans la mesure où ils génèrent des intérêts et des revenus (« le 3^{ème} cotisant ») – ou non. Ils sont cependant indispensables pour financer les rentes, y compris pour le versement éventuel d'une allocation de renchérissement.

A fin 2021, les caisses de pension suisses – et donc aussi celle des CFF – ont clôturé de manière très positive : le taux de couverture de 112,4% n'avait jamais été atteint auparavant. Mais les fluctuations sur les marchés, causées principalement par les conséquences de la guerre en Ukraine, ont pointé essentiellement dans une seule direction en 2022 : vers le bas. Le taux de couverture à fin 2022 pourrait ainsi être de 100% ou même en-dessous. S'il a franchi cette barre, cela signifie stricto sensu que la caisse devrait être assainie. Cela signifie aussi que les perspectives d'une allocation de renchérissement sur nos rentes, à laquelle nous avons droit depuis belle lurette, sont tombées pratiquement à zéro puisqu'elle ne peut être versée en règle générale que si le taux de couverture atteint ou dépasse 115%.

Il faut toutefois remarquer qu'il se produira toujours de mauvaises années et qu'elles font « partie du jeu », comme l'a expliqué à la radio le directeur de la Caisse de pension de la fonction publique zurichoise. Il n'y a pas (encore) de raisons de paniquer.

(Sh)

FARES (Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse)

Les deux assemblées des délégué-e-s de la FARES ont eu lieu en mai et en octobre.

En mai, Pierre-Yves Maillard et René Zimmermann ont parlé d'AVS 21 et de la Réforme de la LPP qui doit encore passer devant les Chambres fédérales. Malheureusement le projet AVS 21, avec un relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes, a néanmoins été adopté à une très courte majorité et sans mesures compensatoires appropriées.

En octobre, présentation des résultats de l'enquête sur le grand âge (80+) d'Anna Borkowski, conseillère scientifique. Conclusion : la plupart s'en sortent bien à leur âge mais 20% doivent se débrouiller avec des moyens très limités. Beaucoup sont aussi férus de numérique.

En juin, la FARES a écrit au Conseil fédéral pour lui signaler le besoin d'agir dans les réductions individuelles de primes de caisses-maladie et demander une compensation intégrale du renchérissement sur les rentes AVS selon l'indice des prix à la consommation.

La FARES cherche toujours des représentant-e-s comme délégué-e-s au Conseil suisse des aînés (CSA).

(MK)

Conseil suisse des aînés (CSA)

Les statuts du CSA ont été adoptés en septembre, après un long travail. Il n'y a plus maintenant que des délégué-e-s avec droit de vote (au lieu d'avoir des délégué-e-s avec droit de vote et des délégué-e-s suppléant-e-s sans droit de vote. En outre tous les responsables des groupes de travail sont membres du

Comité, ce qui facilite beaucoup l'échange d'informations. La révision du Règlement de gestion est en bonne voie.

Au total, six groupes de travail et deux commissions travaillent sur une grande variété de sujets dans les domaines de la vie des personnes âgées et de la société. La mise en œuvre hésitante de l'initiative sur les soins revêt une importance particulière dans ce cadre.

La demande faite aux cantons d'améliorer l'information sur le droit aux Prestations complémentaires AVS par analogie à celui sur l'octroi des réductions de primes des caisses-maladie (c'est-à-dire la notification d'un droit éventuel avec l'avis d'imposition) n'a reçu aucun écho.

D'autres sujets concernent naturellement la réforme LPP qui est probablement vouée à l'échec.

(MK)

Commission des femmes

Le Commission des femmes du SEV a pu à nouveau se réunir physiquement – pour 4 séances au total, y compris une retraite. En raison de la Covid, la « Journée internationale des femmes » du 8 mars n'a pas connu une grande activité sur le plan syndical. La « Journée de la grève des femmes » du 14 juin avait pour thème : « Donnez-nous de meilleurs salaires au lieu d'augmenter l'âge de la retraite ». L'adoption le 25.09 du projet : « Modification de la Loi fédérale sur l'AVS (AVS 21) » a déçu de très nombreuses femmes. C'est aussi pour cela que le Congrès de l'Union syndicale suisse de novembre 2022 a décidé d'organiser une grève féministe le 14 juin 2023.

La Commission des femmes SEV a soumis trois propositions au Congrès SEV 2022 : participation du SEV à la Journée de protestation et d'action féministe du 14 juin 2023, pour une campagne « Halte à la violence sexuelle – elle ne fait pas partie du métier » en 2023 et « Concilier vie professionnelle et vie familiale avec des horaires de travail irréguliers ». Ces trois propositions ont été acceptées.

La Journée de formation des femmes du 18 novembre 2022 avait pour thème « Le changement par la numérisation dans la vie quotidienne », elle a été très bien fréquentée. Les collègues de la PV ont montré leur intérêt car la numérisation dans la vie de tous les jours est aussi un thème pour les aînées.

La Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) a publié en mai 2022 une étude : « Effets sexospécifiques des mesures gouvernementales de lutte contre le coronavirus Covid-19 ».

https://www.ekf.admin.ch/dam/ekf/fr/dokumente/Corona_EKF_management%20summary_F.pdf.download.pdf/Corona_EKF_management%20summary_F.pdf.

Cette étude montre clairement que ce sont avant tout les femmes et surtout les mères qui ont été le plus sollicitées pendant les mesures imposées. Même la recommandation d'éviter tout contact avec les grands-parents pendant cette période n'a pas été bénéfique pour les familles. De même les contacts physiques avec les enfants et les petits-enfants ont beaucoup manqué aux grands-parents.

(AUL)

Contacts avec les CFF

Pendant la pandémie, ces contacts qui ont lieu habituellement deux fois par année ont été suspendus. En 2022, nous avons pu reprendre le rythme et échanger au printemps et en automne avec le chef HR des CFF. Ces discussions ont porté sur l'orientation stratégique des CFF, leur situation financière tendue, la nouvelle convention sur les FVP et la situation de la Caisse de pensions CFF.

(Sh)

SEV / Comité SEV

La PV est aussi représentée au Comité SEV, l'organe de gestion stratégique de notre syndicat, par le président central et par le vice-président Jean-Pierre Genevay. Cela signifie que nous sommes intégrés dans la « grande » SEV et également que nous sommes conjointement responsables des activités et du développement de notre syndicat. Le Comité SEV s'est réuni 8 fois en 2022.

Le Journal SEV rend compte régulièrement des affaires traitées. Pour vous donner un bref aperçu, nous évoquons ci-après les affaires traitées les plus importantes :

- Finances SEV : approbation des comptes 2021, budget 2023
- Recrutement des membres et encadrement
- Points forts du travail syndical 2022 et 2023
- Adaptation des statuts du personnel
- Préparation de l'AD de l'Union syndicale suisse USS
- Approbation de conventions collectives de travail CCT
- Préparation de l'élection du nouveau président SEV
- Traitement de recours dans la Protection juridique professionnelle
- Préparation du Congrès SEV
- Prises de position sur la politique des transports
- Approbation de mesures de lutte aux TPG.

(Sh)

Remerciements et perspectives

En écrivant ces lignes, en passant en revue l'année écoulée, je me rends compte comme chaque fois combien de travail s'y cache dans l'engagement pour les soucis et les plaisirs de nos collègues pensionnés et pensionnées. Que ce soit dans les sections, dans le soutien personnel des membres, dans l'organisation et la tenue des assemblées et de divers événements, que ce soit au Comité central lorsqu'il s'agit d'affaires syndicales, que ce soit dans la communication, que ce soit dans la maison SEV. A chaque collègue homme ou femme qui s'engage dans la PV et dans le SEV pour le bien des autres, mon sincère MERCI du fond du cœur :

- pour mes collègues du Comité central PV
- pour la Commission de gestion PV
- pour les comités de toutes nos sections
- pour notre superviseur internet et pour les traducteurs
- pour les esprits secourables au SEV
- pour nos membres et leur fidélité sans faille au SEV.

Je sais que je peux compter sur vous pour l'année qui vient et je me réjouis de poursuivre un travail agréable et fructueux avec vous. Nous ne manquerons certainement pas de travail !

Ciao Giorgio !



Cher Giorgio, tu t'es dévoué durant plus de 25 ans pour notre SEV. Au début, c'était pour mettre sur pied la nouvelle Convention collective de travail (CCT) des CFF – c'est ton « chef d'œuvre de compagnon ». Puis pendant 14 ans tu as présidé notre syndicat dans lequel tu laisses tes marques. Pour toi, faire progresser une bonne politique des transports dans notre pays et en Europe était aussi très important – sachant que précisément nos conditions de travail et nos salaires en dépendent. Ton engagement était immense et le syndicat aurait dû descendre dans la rue presque chaque semaine car la Loi sur la durée du travail (LDT) tu ne la respectais pas ! Il n'y avait pour toi aucune assemblée de trop ni aucun lieu de rencontre trop éloigné. Et tu avais aussi toujours une oreille attentive pour nos préoccupations de pensionné-e-s, tu les as entendues et prises au sérieux. Tout récemment encore, tu as œuvré pour que nous ne sortions pas les mains vides des négociations sur les facilités de transport et pour que nous puissions conserver le statu quo.

Nous te remercions infiniment pour ton immense engagement pour nous les cheminots, pour nous les retraités-e-s – et bienvenue à la PV Olten-Solothurn !

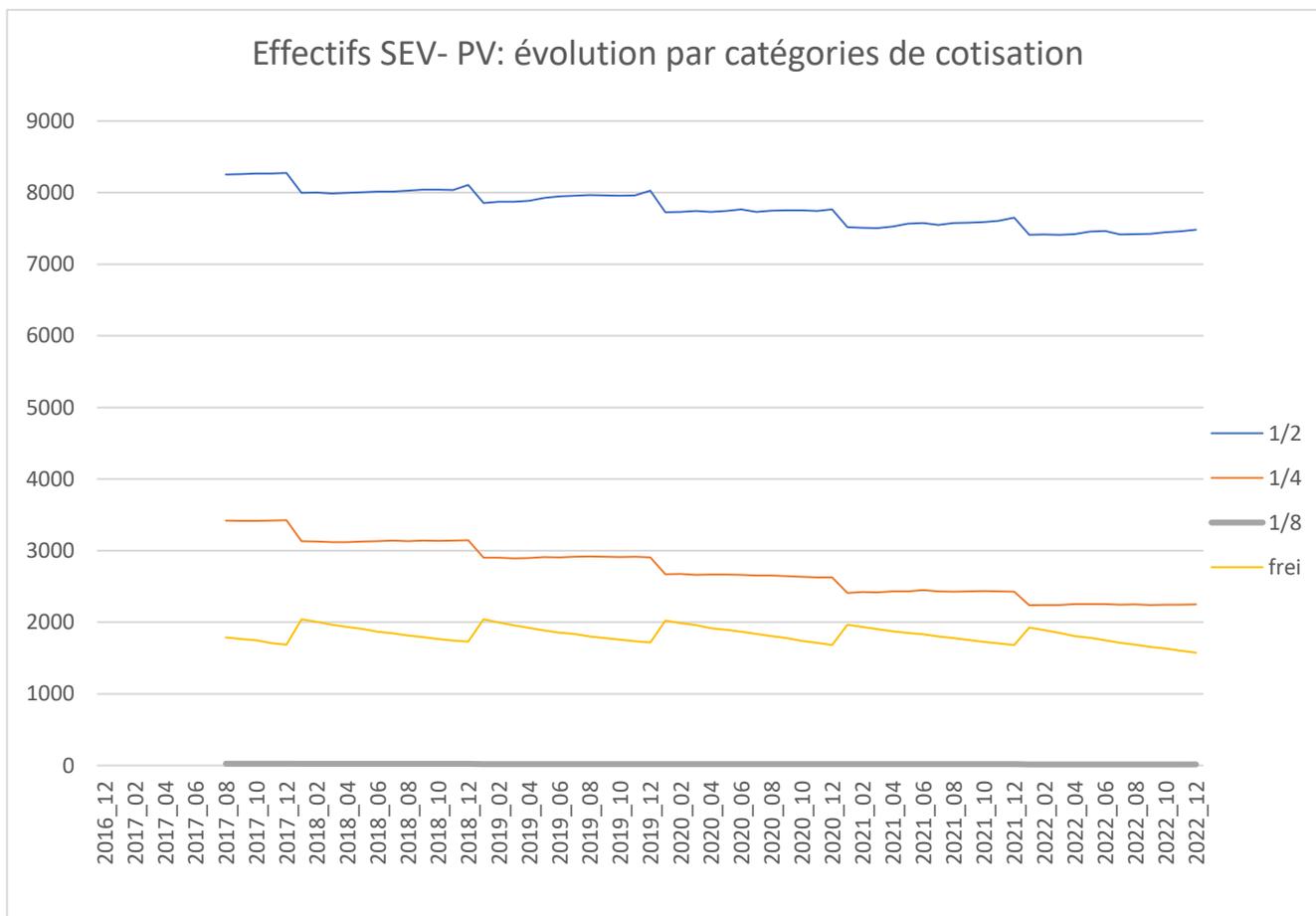
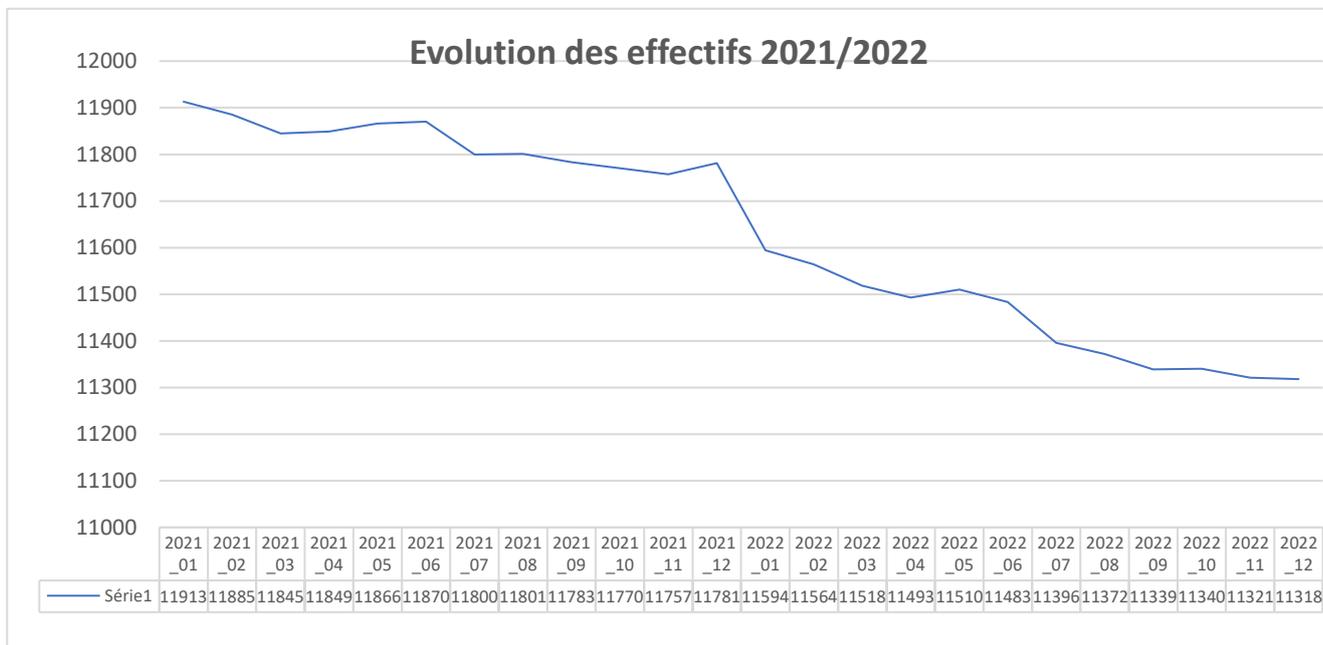
Wil, fin décembre 2022

Roland Schwager

Evolution des effectifs de la PV en 2022

actualisation incomplète
annexe 1

→ 31.12.2022 : 11'318



Comité central

Président central	Schwager Roland	Eggfeld 11	9500 Wil	zentralpraesident@sev-pv.ch
Vice-président	Heule Hans	Promenadenstrasse 53	9400 Rorschach	vize-d@sev-pv.ch
Vice-président	Genevay Jean-Pierre	Rue En Fouet 8	1436 Chamblon	jean-pierre@genevay.net
Caissier central	Minikus Egon	Speicherstr. 65	9043 Trogen	zentalkassier.pv@gmail.com
Secrétaire central	Bringolf Alex	Rosengässchen 9	4310 Rheinfelden	zentalsekretaer@sev-pv.ch
Représentant du Tessin	Meienberg Giuseppe	Via Orgnana 13	6573 Magadino	g.meienberg@bluewin.ch

Présidents de section

Aargau	Röthenmund Ueli	Oberdorf 33	5703 Seon	ueli.r@seener.ch
Basel	Merz Walter	Nufenenstrasse 27	4054 Basel	praesident.pv.basel@sev-pv.ch
Bern	Krieg Max	Manuelstrasse 57	3008 Bern	praesident.pv.bern@sev-pv.ch
Biel/Bienne	Schweizer Roger	Meinisbergweg 13	2542 Pieterlen	rogerschweizer@bluewin.ch
Buchs-Chur	Blaser Marco	Zürcherstrasse 65	7320 Sargans	m.blaser46@bluewin.ch
Fribourg	Trolliet Daniel	Chemin des Lauriers 8	1580 Avenches	daniel.trolliet@hotmail.com
Genève	Anet Serge	Avenue de l'Etang 64	1219 Châtelaine	president.pv.geneve@sev-pv.ch
Glarus-Rapperswil	Läubli René	Kreuzwiesstrasse 4	8735 St.Gallenkappel	praesident.pv.glarus@sev-pv.ch
Jura	Lachat Emile	Chemin du Ruisselet 6	2606 Corgémont	emile.lachat@bluewin.ch
Luzern	Wolf René	Wichlernstrasse 14	6010 Kriens	praesident.pv.luzern@sev-pv.ch
Neuchâtel	Renevey Yvan	Avenue de Bellevaux 26	2800 Neuchâtel	renevey26@gmail.com
Olten und Umgebung	Bolliger Heinz	Wilberg 6	4657 Dulliken	hebo@yetnet.ch
St.Gallen	Möckli Toni	Lindenplatz 1	9400 Rorschach	praesident.pv.stgallen@sev-pv.ch
Thurgau	Mazenauer Albert	Weitenzelgstrasse 23	8590 Romanshorn	albert.mazenauer@bluewin.ch
Ticino e Moesano	Biaggio Eliana	Via Monte Tabor 12	6512 Giubiasco	eliana.biaggio@hispeed.ch
Uri	Siegenthaler Andreas	Fraumattstrasse 14	6472 Erstfeld	aasieg@hispeed.ch
Wallis/Valais	Rouvinez Patrick	Place de Village 9	1272 Genolier	p_rouvinez@bluewin.ch
Vaud	Basset Roland	Rue de la Gare 30	1337 Vallorbe	rolandbasset1956@gmail.com
Winterthur-Schaffhausen	Frei Werner	Dörnlerstr. 24	8545 Rickenbach Sulz	praesident.pv.winterthur@sev-pv.ch
Zürich	Egloff Kurt	Lerchenberg 19	8046 Zürich	kurtegloff@bluewin.ch
Commission des femmes	Leuzinger Andrea-Ursula	Bahnhofstrasse 12	8756 Mitlödi	andrea-ursula@bluewin.ch
	Schweizer Ruth	Eggfeld 11	9500 Wil	schweizer-ruth@bluewin.ch